

QU'EN DIT LA BIBLE ?

# Amour, grâce, miséricorde et baptême

Owen D. Olbricht

“Car, lorsque nous étions encore sans force, Christ, au temps marqué, est mort pour des impies. À peine mourrait-on pour un juste ; quelqu'un peut-être aurait le courage de mourir pour un homme qui est bon. Mais en ceci, Dieu prouve son amour envers nous : lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous” (Romains 5.6-8).

**S**ans l'amour de Dieu, sans sa grâce et sa miséricorde, nous serions tous condamnés au châtement éternel. Rien de ce que nous pouvons faire ne peut mériter notre salut ni obtenir notre pardon. Ce sont la nature et la bonté de Dieu qui nous sauvent.

## L'AMOUR DE DIEU

On trouve une belle qualification de Dieu dans la simple phrase : “Dieu est amour” (1 Jn 4.8). Son amour l'a poussé à envoyer Jésus, qui est mort pour nos péchés. Nous sommes sauvés, non à cause de ce que nous sommes ou de ce que nous avons fait, mais parce que Dieu est Dieu. Lorsque nous étions encore pécheurs, indignes du pardon et méritant plutôt d'être punis, Dieu agit en notre faveur.

Dieu prouve son amour envers nous : lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous (Rm 5.8).

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique (Jn 3.16a).

Cet amour consiste non pas en ce que nous avons aimé Dieu, mais en ce qu'il nous a aimés et qu'il a envoyé son Fils comme victime expiatoire pour nos péchés (1 Jn 4.10).

Bien que nous n'ayons pas mérité l'amour de Dieu, nous devons y répondre afin de recevoir le

bénéfice de ce que son amour a fait pour nous. Son amour ayant agi en notre faveur, notre amour devrait nous motiver à nous soumettre à lui (Jn 14.15, 21, 23). Il a de la haine pour ceux qui commettent l'iniquité (Ps 5.6), il ne les écoute même pas :

*Car le Seigneur a les yeux sur les justes  
Et les oreilles ouvertes à leur prière,  
Mais la face du Seigneur se tourne  
contre ceux qui font le mal (1 P 3.12).*

Celui qui commet l'iniquité et qui refuse de se confier à Jésus et de répondre à l'amour de Dieu demeure sous le coup de la colère de Dieu (Jn 3.36). Paul avertit : “Mais, par ton endurcissement et par ton cœur impénitent, tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la colère et de la révélation du juste jugement de Dieu” (Rm 2.5 ; cf. 1.18 ; Ep 5.6 ; Ap 14.9-10).

L'amour de Dieu et sa colère ne sont pas mutuellement exclusifs, mais sa colère résulte de son amour. Une femme qui aime profondément son mari sera très blessée s'il désire d'autres femmes. Si elle n'aime pas son mari, elle ne sera pas blessée, quel que soit le nombre de ses conquêtes. L'amour de Dieu est à la base de sa jalousie et sa colère (Ex 20.5 ; Dt 4.24).

Jésus nous a dit (et montré) comment demeurer dans l'amour de Dieu : “Comme le Père m'a aimé, moi aussi, je vous ai aimés. Demeurez dans mon amour. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai gardé les commandements de mon Père et que je demeure dans son

amour" (Jn 15.9-10).

La grâce de Dieu est conditionnelle. *La foi, la repentance, la confession, le baptême sont des exigences établies par Dieu et auxquelles nous devons satisfaire avant de recevoir son salut* : "Il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel" (Hé 5.9b). Notre amour pour lui nous poussera à lui répondre par l'obéissance, afin d'être sauvés. Nous satisfaisons à ses exigences afin de recevoir le bénéfice de son amour, et non pour mériter cet amour, ce dont aucun de nos actes n'est capable de toute façon.

## LA GRÂCE DE DIEU

Le mot grec *charis* (héb : *hen*), traduit le plus souvent par "grâce", paraît 155 fois dans le Nouveau Testament grec. Ce terme est la racine de notre mot "charme" et ses équivalents. Notre salut dépend de cette qualité, de cette grâce de Dieu.

La grâce est précisément (1) ce qui amène la joie, le plaisir, les délices, la douceur, la beauté ; (2) la bonne volonté, la bienveillance, la miséricorde, etc. ; (3) la bonté d'un maître envers un esclave. Ainsi, par analogie, la grâce en est venue à signifier la bienveillance de Dieu envers l'homme (Lc 1.30). Les auteurs [du Nouveau Testament,] à la fin de leurs épîtres, invoquent fréquemment la faveur gracieuse de Dieu à l'encontre de leurs lecteurs (Rm 16.20 ; Ph 4.23 ; Col [1.2] ; 1 Th 5.28). De plus, le terme "grâce" s'emploie souvent pour décrire le concept de la bienveillance envers quelqu'un qui ne la mérite pas ; on parle donc de "faveur imméritée", surtout celle accordée aux pécheurs en Jésus-Christ (Ep 2.4-5). La grâce est donc la faveur de Dieu offerte à l'homme déchu qui ne la mérite pas, mais par laquelle Dieu, au nom du Christ — Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité (Jn 1.14) — fit tout le nécessaire pour racheter l'homme<sup>1</sup>.

On ne peut surestimer l'importance de cette grâce. Nous sommes endettés envers Dieu à cause du péché, et nous sommes incapables de payer cette dette. La "somme" en question n'est pas ce qui compte le plus ; si un tel doit 10 000 Euros et un autre seulement un Euro, mais que ni l'un ni l'autre ne possède le moyen de régler ce qu'il doit, ils demeurent tous deux endettés. En dehors du sang du Christ, tout homme est

pécheur (Rm 3.9-10, 23), méritant la mort (Rm 6.23 ; Jc 1.15), sans rien pour payer sa dette.

Que l'on remette une dette d'un Euro ou de 10 000 Euros, on est de toute façon libéré de sa dette. Que Dieu pardonne un péché ou beaucoup, les personnes concernées sont également pardonnées et libérées. Lorsqu'un Pharisien critiqua Jésus pour avoir accepté d'être associé à une femme pécheresse, il répondit : "Je te le dis, ses nombreux péchés sont pardonnés, puisqu'elle a beaucoup aimé. Mais celui a qui l'on pardonne peu aime peu" (Lc 7.47). Voici la beauté de la grâce de Dieu.

Jésus, plein de cette grâce (Jn 1.14), nous l'accorde (Jn 1.16). Toutes les œuvres de l'homme sont incapables d'enlever un seul péché (Ep 2.8). De même, la Loi de Moïse ne pouvait enlever le péché (Jn 1.17), car elle n'offrait pas la grâce (Ga 5.4). Paul écrit : "Je ne rejette pas la grâce de Dieu ; car si la justice (s'obtient) par la loi, Christ est donc mort pour rien" (Ga 2.21).

Notre justice, notre salut sont offerts "par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est dans le Christ-Jésus" (Rm 3.24). L'Écriture dit :

Le péché ne dominera pas sur vous, car vous n'êtes pas sous la loi, mais sous la grâce (Rm 6.14).

Or, si c'est par grâce, ce n'est plus par les œuvres ; autrement la grâce n'est plus une grâce (Rm 11.6).

C'est par la grâce en effet que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie (Ep 2.8-9).

Le salut est obtenu par les œuvres de Dieu, et non par les nôtres.

Bien que la faveur imméritée de Dieu soit disponible pour tous (Tt 2.11), tous ne l'obtiendront pas. Puisque la grâce vient par Jésus (Jn 1.17 ; Rm 5.15), ceux qui ne reçoivent pas le Seigneur (Jn 1.11 ; 12.48) rejettent ainsi la grâce de Dieu. Jésus est celui qui, par la grâce de Dieu, a payé par son sang le prix de notre salut (Ac 20.28 ; Hé 9.14 ; 10.19-20 ; 1 P 1.17-19). Ainsi, il a le droit de donner le salut à qui il veut, et sur la base des conditions que lui seul établit (Hé 5.9).

Paul pose ces questions : "Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde ?" ; "Nous qui sommes morts au péché, comment

<sup>1</sup> J. D. Douglas et Merrill C. Tenney, eds., "grâce", in *The New International Dictionary of the Bible* (Grand Rapids, Mich. : Regency Reference Library, Zondervan Publishing House, 1987), 401.

vivrons-nous encore dans le péché ?” (Rm 6.1-2). Ces interrogations suggèrent que lorsque nous entrons dans la grâce, nous devrions mourir au péché, cesser de vivre dans le péché. Dans le même passage, Paul précise — par une autre question — le moment où ce changement devrait avoir lieu : “Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Christ-Jésus, c’est en sa mort que nous avons été baptisés ?” (Rm 6.3). Puis il déclare : “Nous avons donc été ensevelis avec lui dans la mort par le baptême, afin que, comme Christ est ressuscité d’entre les morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie” (Rm 6.4).

À partir de cet enseignement de Paul, nous pouvons conclure que lorsque nous sommes baptisés en Christ (Rm 6.3), nous recevons la grâce de Dieu, qui est en Christ (Ep 1.7 ; 2 Tm 2.1). L’Écriture associe donc le baptême à l’entrée dans la grâce. Les non-baptisés sont en dehors de Christ, ils sont séparés de lui (Ep 2.12-13), et sont sans la grâce (Ga 5.4) qui est en lui. *Par le baptême, on ne mérite pas la grâce de Dieu ; on y entre tout simplement par la foi, au moment du baptême.* Nous ne devons pas profiter de cette grâce en continuant de vivre dans le péché. Ceux qui pèchent “volontairement” après avoir été sanctifiés insultent “l’Esprit de la grâce” :

Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrifiante du jugement et l’ardeur du feu prêt à dévorer les rebelles ! Si quelqu’un a violé la loi de Moïse, il est mis à mort sans pitié, sur la déposition de deux ou trois témoins. Combien pire, ne pensez-vous pas, sera le châtement mérité par celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, tenu pour profane le sang de l’alliance par lequel il avait été sanctifié, et qui aura outragé l’Esprit de la grâce ! (Hé 10.26-29).

### LA MISÉRICORDE DE DIEU

Le terme “miséricorde” (gr : *eleeo, eleos*) décrit “le sentiment par lequel la *misère* d’autrui touche notre cœur (...), qui pousse à pardonner au coupable. Plus spécialement [la miséricorde] est la pitié de Dieu qui pardonne au pécheur<sup>2</sup>.” La

<sup>2</sup> A. Westphal, éd., Dictionnaire Encyclopédique de la Bible (Valence-sur-Rhône, Imprimeries Réunies, tome second, 1936), 170.

miséricorde comprend également le fait de ne pas chercher le remboursement d’une dette (Mt 18.33). Si la grâce inclut la miséricorde, elle va plus loin que celle-ci. Les deux s’abstiennent de punir, mais la grâce ajoute aussi une aide pour le coupable.

Si un indigent endommage intentionnellement la maison d’un autre homme, celui-ci aurait le droit, selon la loi, de traduire cet individu en justice pour réparations. Si le propriétaire de la maison décide de ne pas le poursuivre ni de chercher réparation, il fait preuve de miséricorde. S’il lui pardonne et lui fournit un logement, il fait preuve de grâce.

À ceux qui obéissent à sa volonté, Dieu accorde sa miséricorde, son pardon et la liberté de tout châtement. Par grâce, il offre une vie éternelle dans les cieux. Sa miséricorde l’empêche de punir le coupable, et sa grâce le motive à lui accorder des bienfaits non mérités.

“Car Dieu a enfermé tous les humains dans la désobéissance afin de leur montrer à tous sa compassion” (Rm 11.32 - FC). La miséricorde concerne le pardon offert aux pécheurs qui décident d’obéir à Dieu. Paul se présenta comme le premier des pécheurs, ayant toutefois obtenu la miséricorde (1 Tm 1.15-16). Le pardon et la miséricorde de Dieu lui furent offerts dans la ville de Damas, quand Ananias lui dit : “Et maintenant, pourquoi tardes-tu ? Lève-toi, sois baptisé et lavé de tes péchés, en invoquant son nom” (Ac 22.16). *Lorsque Paul fut baptisé, il ne mérita pas pour autant la grâce ou la miséricorde de Dieu ; mais il entra dans le pardon offert par le Dieu bienveillant.*

### CONCLUSION

Bien que nous soyons pécheurs, Dieu fut poussé par son amour, par sa grâce, par sa miséricorde, à nous aider. Nous ne pouvons rien faire pour mériter de telles bénédictions ; mais pour les recevoir, nous devons pourtant obéir aux commandements de Dieu. La foi, la repentance, la confession, le baptême, ne sont pas des actes de mérite par lesquels nous pourrions avoir droit aux bienfaits de Dieu ; ce sont plutôt des conditions qu’il faut satisfaire afin que Dieu, dans sa grâce et sa miséricorde, puisse nous accorder les bénédictions promises. ◆